

LA MAITRISE DES ASPECTS PROCEDURAUX

Formatrice : Chloé Viel

Niveau et pré-requis : Maitriser les « Fondamentaux de la demande d'asile » et avoir trois mois d'expérience régulière du droit d'asile.

Durée : 3 heures

Objectifs :

- Savoir repérer les éléments procéduraux contestables
- Connaitre les contraintes de délais dans lesquels ils doivent être soulevés
- Maitriser la répartition des obligations procédurales

Moyens pédagogiques :

La méthode pédagogique se veut interactive et adaptable au profil et au niveau des stagiaires. Elle envisage des apports théoriques illustrés de cas concrets pour confronter au mieux les connaissances techniques à la pratique.

La présentation orale est accompagnée de supports numériques qui sont ensuite transmis aux participants par voie dématérialisée.

Modalités d'évaluation :

Un questionnaire permettra d'évaluer les connaissances acquises au cours de la session

Viel Chloé

N° SIRET : 904 610 854 00013

N° de déclaration d'activité : 11941103794

Certificat Qualiopi : 303911-1

Programme :

I – LES PARTICULARITES PROCEDURALES

- Le délai du recours, sa suspension, son calcul
- La langue de la demande
- La demande de renvoi à l'Ofpra

II – LES INTERRACTIONS AVEC LES INSTANCES DE L'ASILE

- Le MOP, ses contraintes et ses conséquences
- La consultation de dossiers de tiers
- La note en délibéré

III – LES CAS PARTICULIERS

- Le réexamen
- L'irrecevabilité